

## LA RECHERCHE SUISSE ROMANDE EN EDUCATION ET EN FORMATION. QUELQUES TENDANCES (2007-2009)<sup>1</sup>

Elisabetta Pagnossin

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)  
Faubourg de l'Hôpital 43 – Case postale 556  
CH-2002 Neuchâtel  
elisabetta.pagnossin@ne.ch

---

**Mots-clés :** recherche en éducation et en formation ; cartographie ; Suisse romande

**Résumé :** *Quels sont actuellement les intérêts scientifiques des chercheurs en éducation et en formation ? L'inventaire des projets de recherche en éducation et en formation réalisés en Suisse romande entre 2007 et 2009 permet de donner quelques réponses. La collecte des informations a été effectuée par la consultation systématique des bases de données existantes et de sources documentaires complémentaires. La possibilité de retracer les tendances principales des thématiques et des degrés d'enseignement analysés dans les recherches en éducation et en formation dans une optique comparative permet de disposer d'un panorama plus complet de la recherche romande et de repérer les constantes et les changements qui se sont produits dans le temps.*

---

### 1. Vers la construction d'une cartographie

L'évolution des institutions et celle des thématiques des projets de recherche en éducation et en formation en Suisse peut être retracée sur plusieurs décennies (Pagnossin, 2010). Quels sont actuellement les tendances qui reflètent les enjeux aussi bien scientifiques que politiques, des chercheurs en éducation en Suisse romande ? En puisant dans les travaux précédents sur la même problématique peut-on relever quelques tendances et évolutions dans le temps ? Peut-on déceler des déplacements ou des constantes dans les intérêts scientifiques développés dans les recherches romandes ?

Le choix des thématiques de recherche peut dépendre de multiples contraintes et facteurs allant de la source de financement à la personnalité et à la curiosité scientifique d'un chef d'équipe de recherche particulièrement dynamique qui donne l'impulsion à un domaine donné. Dans cette étude, nous explorons quelques pistes pour caractériser, grâce aux données disponibles, l'espace romand de la recherche en éducation et en formation. Le cadrage conceptuel permet de délimiter la problématique et les thématiques retenues. Le corpus est constitué de 225 projets de recherche<sup>2</sup> en éducation et en formation menés dans les institutions de recherche (universitaires et

---

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé dans le sens universel. Ce texte est extrait de Pagnossin (2010).

<sup>2</sup> « La *recherche* est comprise au sens de processus de création de connaissances conformes aux normes scientifiques admises visant à garantir sa validité et sa véracité. Dans le présent examen on établit une distinction entre la *recherche fondamentale* et la *recherche appliquée*. La première est dictée par la curiosité et l'intérêt intrinsèque pour un phénomène ou un problème, alors que la seconde est expressément destinée à résoudre un problème lié à l'action publique ou à une pratique donnée. Dans les deux cas, le processus de création de savoir part d'une théorie qui peut être confirmée ou remise en cause par de nouvelles recherches. Le *développement* se définit comme toute forme de connaissances visant à améliorer la pratique. L'objectif premier du développement est ainsi de faciliter l'évolution d'une situation donnée » (OCDE, 2006 : 5). La frontière entre les types de recherche reste néanmoins floue. Pour une brève discussion sur les types de recherche qui se déroulent dans les diverses institutions, cf. Weiss (2002).

non universitaires)<sup>3</sup> de Suisse romande, en cours ou terminés entre 2007 et 2009. Les thèses n'ont pas été retenues. L'objectif de comparabilité par rapport au passé devait être assuré grâce à l'adaptation des diverses classifications qui existaient au préalable dans des publications et/ou bases de données. Actuellement, les classifications adaptées, notamment par rapport aux thématiques et à la population étudiée, permettent des recoupements avec celles des autres sources disponibles.

## 2. Aspects méthodologiques

Notre démarche de collecte des données quantitatives a une visée descriptive et comparative. Les bases de données consultées, jusqu'en décembre 2009, sont celles du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), du Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), et du Système d'information sur les projets de recherche de l'administration fédérale (ARAMIS). Un complément d'information a été assuré via la consultation des sites internet des facultés des universités romandes susceptibles de mener des recherches liées aux sciences de l'éducation, des Hautes écoles pédagogiques et institutions assimilées (HEP), de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (HES-SO), de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), des *leading houses*<sup>4</sup> romandes pour la recherche en formation professionnelle, des centres de recherche cantonaux et de l'institut intercantonal romands.

La démarche adoptée possède des avantages et des inconvénients. Le CSRE fournit des bases de données très importantes par rapport aux projets de recherche et aux institutions qui les abritent. Depuis fort longtemps, la plupart des travaux sur la recherche en éducation en Suisse utilise cette source qui devient d'autant plus précieuse qu'elle permet de retracer les évolutions principales. Or, il ne faut pas sous-estimer le fait que toutes ces analyses souffrent de deux limites méthodologiques majeures : elles ne sont pas exhaustives, car la base de données est alimentée seulement par des apports volontaristes, et les unités de comptage « projet » ou « institution » regroupent des réalités très diverses. Les données issues seulement de cette source doivent être interprétées avec prudence au vu des désavantages méthodologiques évoqués (Hofstetter & Schneuwly, 2001 : 75, note et 77). Afin de compléter les informations récoltées, nous avons donc procédé à un croisement de ces renseignements avec d'autres sources et d'autres bases de données. La précision et la qualité des informations fournies par ces diverses sources sont fort inégales, ayant chacune des modalités et des objectifs de collecte très différents.

Dans les sites internet qui ont également été consultés, les informations sont présentées différemment selon les institutions. Elles sont partielles ou classées selon des critères variés, les listes n'étant pas forcément à jour. Les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'information fournie sont fort disparates, malgré le fait qu'un site pourrait constituer un puissant outil pour une meilleure valorisation et une meilleure diffusion des activités et des produits de la recherche<sup>5</sup>. La diffusion de l'information dépend donc plus du bon vouloir individuel, surtout en l'absence d'une base de données centralisée et de toute obligation de fournir cette information. Des inconvénients et des lacunes majeures proviennent de cette alimentation des supports d'information sur base volontariste.

Parmi les limites de la démarche adoptée l'une des plus importantes est à nos yeux la forte dépendance des informations existantes : en effet, l'information est *imposée* de l'extérieur et le chercheur a peu d'emprise sur elle. Par exemple, il est difficile d'innover ou de modifier la catégorisation des thématiques par rapport aux travaux du passé sous peine de perdre la dimension comparative et évolutive. Néanmoins, malgré les difficultés rencontrées et l'information imparfaite, les résultats obtenus par cette démarche sont globalement concluants et donnent une bonne indication des thématiques de recherche qui occupent, ou ont occupé, les chercheurs romands pendant les années retenues.

---

<sup>3</sup> Nous avons adopté une définition relativement large des institutions concernées par la recherche en éducation et en formation. Comme dans notre étude précédente (Pagnossin, 2002), nous avons donc retenu toute institution qui, au moment de l'enquête abritait au moins une recherche en éducation ou en formation.

<sup>4</sup> Pour davantage d'informations sur la structure et les objectifs des *leading houses*, cf. Renold (2008) ; Schenker (2008).

<sup>5</sup> Pagnossin (2002 : 11) avait déjà remarqué que la diversité et la précision de l'information obtenue ne dépendaient pas du support sur lequel elle se trouvait (papier ou informatique), mais de la volonté de diffusion de l'information de la part de l'émetteur.

### 3. Institutions de recherche

Un facteur qui influence considérablement les thématiques et le type des projets de recherche, en Suisse comme ailleurs, est celui de l'organisation institutionnelle et financière des structures de soutien à la recherche dans le pays. En effet, la source du financement constitue un élément explicatif important de plusieurs dimensions et caractéristiques des recherches réalisées : les enjeux scientifiques dépendent souvent des enjeux politiques définis à l'extérieur du monde académique.

L'émiettement du système de recherche en éducation et en formation est une caractéristique relevée à maintes reprises dans le passé et toujours d'actualité. Les caractéristiques du fédéralisme et la décentralisation du système politique suisse ont pour conséquence que les institutions de recherche sont de petite taille<sup>6</sup>. « Le fait que les petits établissements soient si nombreux peut être perçu et expliqué de diverses manières : selon un point de vue négatif, ils témoignent d'une fragmentation de la recherche, mais, dans une optique positive – qui vaut en particulier pour les établissements relevant du canton – il permet de maintenir des liens étroits entre la recherche, l'action des pouvoirs publics et l'administration. Cette situation soulève toutefois un problème, à savoir la nécessité pour ces petits établissements d'atteindre une certaine *masse critique*. La coordination et la coopération constituent le seul moyen de sortir de ce dilemme » (Gretler, 1995 : 190). Ces commentaires sur la structure de la recherche suisse sont toujours pertinents, malgré les évolutions récentes (Bain et al., 2001). Au lieu de ne prendre en considération que les institutions, il faudrait peut-être poser le problème plutôt en termes de faible masse critique de chacune d'elles ; la solution pour contourner ce problème pourrait venir de la constitution de consortiums de recherche<sup>7</sup>.

La catégorisation des institutions<sup>8</sup> que nous avons adoptée ici est la suivante : a) institutions de degré tertiaire, b) institutions non universitaires liées à l'administration et c) les bureaux privés. Les deux tiers des projets de recherche recensés se déroulent (ou se sont déroulés) dans des institutions de degré tertiaire. Par ailleurs, les institutions qui ont récemment accédé au degré tertiaire semblent avoir une proportion plus importante de projets que les institutions universitaires<sup>9</sup>.

Les centres de recherche romands (cantonaux et intercantonal) conduisent naturellement la presque totalité des projets répertoriés dans la catégorie des services rattachés à l'administration. Enfin, seulement deux projets de recherche ont été identifiés dans des bureaux privés romands.

---

<sup>6</sup> « Ce qui fait défaut à la recherche suisse, ce n'est pas l'accès à des centres d'excellence d'envergure internationale, mais des organismes centraux de gestion de projets suisses ayant des ramifications internationales, c'est-à-dire, une maison de sciences humaines et sociales qui ne serait pas associée à des projets à long terme ou d'infrastructure, mais favoriserait d'abord et avant tout la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire à un haut niveau international » (Conseil suisse de la science et de la technologie, 2006 : 80).

<sup>7</sup> Pour la définition et les modalités de constitution des consortiums de recherche, cf. CRE (2000).

<sup>8</sup> Cette différenciation figurait déjà dans l'étude du CRE (1999) ; la dénomination *institution de degré tertiaire* englobe les institutions universitaires mais aussi les institutions qui ont désormais accédé au degré tertiaire, à savoir, les Hautes écoles pédagogiques, les Hautes écoles spécialisées et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.

<sup>9</sup> Or, nous nous doutons que les projets que nous avons relevés dans le cadre d'institutions universitaires par notre démarche ne représentent qu'une partie de ceux effectivement menés. En effet, nous avons la quasi-certitude de l'existence de nombreuses recherches personnelles initiées et conduites par le personnel universitaire. Sans délais et sans financements clairement délimités, ces projets qui répondent souvent à des intérêts personnels des chercheurs impliqués se révéleront dans des publications ou n'aboutiront peut-être jamais, au même titre que les thèses. Par conséquent, il ne faut pas sous-estimer un certain biais qui peut provenir de la démarche utilisée lors de la collecte de données. Nous avons déjà mis en évidence les problèmes et les disparités rencontrés dans la présentation de l'information par les diverses institutions : la difficulté de repérer les recherches personnelles menées dans le cadre universitaire en constitue un volet supplémentaire.

	n.	%	%
<b>Institutions de degré tertiaire</b>			
instituts universitaires	61	41	66
hautes écoles pédagogiques	74	50	
hautes écoles spécialisées	11	7	
institut fédéral des hautes études en formation professionnelle	3	2	
<b>Total</b>	149	100	
<b>Institutions administratives</b>			
centres de recherche (cantonaux et intercantonal)	67	91	33
offices administratifs (office fédéral de la statistique, etc.)	7	9	
<b>Total</b>	74	100	
<b>Bureaux privés</b>	2		1
<b>Total</b>	225		100

**Tableau 1 :** Projets recensés par rapport aux types d'institutions de recherche

Par rapport au passé (Pagnossin, 2002), le panorama des lieux de recherche a évolué. D'une part, on constate une diminution très importante du nombre des bureaux de recherche privés ; déjà très peu présents en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique, leur existence est plutôt éphémère. D'autre part, le trait marquant de ces dernières années est l'essor de la recherche dans les hautes écoles pédagogiques et les institutions assimilées. L'accession au statut d'institution de degré tertiaire est assorti de l'obligation d'activités de recherche parallèlement à celles d'enseignement. Les institutions de degré tertiaire représentent actuellement les deux tiers des institutions de recherche en matière d'éducation et de formation. Si la mise en place et le développement d'équipes de recherche a demandé du temps, les premiers résultats positifs commencent à être perceptibles. La conséquence, qui était prévisible, est que, par rapport à notre précédente enquête, la proportion s'est presque renversée : les institutions de degré tertiaire abritent actuellement un nombre plus important de projets de recherche que les institutions non universitaires liées à l'administration.

#### 4. Thématiques des projets de recherche

La fragmentation du système de recherche, avec l'absence marquée d'un agenda de la recherche en éducation et en formation fixé en commun par les autorités et les chercheurs, a été entre autres relevée dans le rapport d'évaluation de la recherche en éducation en Suisse rédigé par les experts de l'OCDE (2006). Cette absence de priorité nationale va de pair avec le morcellement des lieux de recherche que nous avons déjà signalé, et avec un engagement financier relativement faible.

La présentation des grandes tendances de la recherche en Suisse romande sur la base des données récoltées ne prétend pas à l'exhaustivité ; nous avons déjà souligné les limites de notre étude. Néanmoins, 225 projets ont été recensés entre 2007 et 2009. Les projets de recherche sont classés par rapport à leur thématique principale, bien que l'attribution d'un domaine unique soit parfois subjective et réductrice. La catégorisation retenue tient compte des adaptations qui se sont révélées nécessaires pour pouvoir procéder à des comparaisons dans le temps grâce à d'autres études.

Les catégories *Didactiques et modalités d'enseignement* (T3) et *Evaluations* (T5) recueillent les faveurs des chercheurs romands. Suivent les catégories *Politique et organisation des institutions éducatives* (T1), *Etude des apprentissages* (T4), *Les déterminants individuels et sociaux des apprentissages* (T7) et *Le métier d'enseignant.e* (T6). En revanche, les chercheurs ne semblent pas particulièrement intéressés aux *Enseignements et apprentissages non-scolaires* (T8). Enfin, une proportion relativement importante de thématiques de projets n'ont pas pu être classées (T10) dans les catégories préalablement définies.

T1 : politique et organisation des institutions éducatives	13 %
T2 : curricula, plans d'études, référentiels	5 %
T3 : didactiques et modalités d'enseignement	17 %
T4 : études des apprentissages	13 %
T5 : évaluations	17 %
T6 : le métier d'enseignant.e	9 %
T7 : déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage	10 %
T8 : enseignements et apprentissages non-scolaires	0 %
T9 : objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche	3 %
T10 : autres	12 %

**Tableau 2 :** Thèmes traités dans les projets de recherche (n. = 225)

Dans la catégorie *Politique et organisation des institutions éducatives (T1)*, un certain nombre de projets ciblent des groupes d'élèves particuliers : étudiants migrants, jeunes en situation de handicap en général, ou plus particulièrement sourds, élèves à besoins spécifiques ou en difficulté. Sont également classés dans cette catégorie des sujets comme la dispense d'âge au primaire, l'analyse des décisions prises en fin de cycle, ou l'aménagement du temps scolaire et extra-scolaire ; de même, des études prévisionnelles ayant trait par exemple à la planification de l'impact de la construction de plusieurs logements sur l'augmentation des effectifs d'élèves ou bien celle qui vise l'anticipation des besoins en recrutement d'enseignants dans le moyen terme, sont classées sous cette rubrique.

Les questions des niveaux de performance des élèves ou de l'apport économique des compétences linguistiques sont des exemples d'autres thématiques traitées dans des projets catalogués dans le domaine *politique et organisation des institutions éducatives*. On peut citer aussi un projet sur la mise en place du réseau d'enseignement prioritaire ou l'analyse de l'efficacité de la circulation de l'information entre les divers acteurs concernés par la prise en charge d'élèves en difficulté. Toujours sous cette étiquette, figure une étude qui devrait permettre d'améliorer le pilotage et la gestion des transformations socio-économiques des écoles dans les zones périphériques alpines, grâce à la construction d'indicateurs. Si la plupart des recherches ayant trait aux élèves concernent les différents degrés de l'école obligatoire, quelques projets portent sur le post-obligatoire et en particulier la formation professionnelle initiale. Que la problématique vise plus spécialement la formation professionnelle à plein temps, le comportement des entreprises en matière de formation des apprentis ou la transition entre formation et emploi, sans surprise, ces projets se déroulent dans une *leading house* de recherche en formation professionnelle financée par l'OFFT.

Quelques rares études sont consacrées au degré tertiaire ; elles concernent aussi bien les hautes écoles spécialisées que les universités, mais elles restent minoritaires. Plusieurs projets de cette catégorie utilisent des données des grandes enquêtes internationales ou nationales pour des analyses secondaires. La presque totalité des sujets de recherche relevés visent une problématique suisse ; signalons néanmoins un projet ayant un objectif d'analyse qui sort du cadre national, qui porte sur la politique universitaire de l'Afrique du Sud.

Les recherches du groupe *Curricula, plans d'études, référentiels (T2)* visent plus directement les enseignants, leurs pratiques, leurs valeurs, leurs référentiels de compétences. La problématique des épreuves communes ou celle de l'introduction dans le nouveau plan d'études de deux langues étrangères à l'école primaire reflètent des préoccupations plus générales des chercheurs romands. L'ensemble de la scolarité obligatoire – ou un seul cycle à l'intérieur de cette période scolaire – ainsi que la formation initiale des enseignants représentent les étapes de formation les plus concernées par les projets inclus dans cette catégorie.

Sous le thème, *Didactiques et modalités d'enseignement (T3)* on ne trouve que deux projets qui traitent principalement des modalités de l'enseignement au sens large, les autres se consacrent aux didactiques disciplinaires. Treize projets ont trait aux langues, dont la moitié sont consacrés au français ; six projets portent sur les sciences sociales et humaines, parmi lesquels on trouve plus spécifiquement la didactique de l'histoire et la thématique du développement durable. Quatre projets concernent les mathématiques, trois peuvent être classés sous l'étiquette de MITIC (médias, images et technologies de l'information et de la communication), deux

concernent la didactique de l'éducation physique et sportive. Signalons enfin l'existence d'un projet sur la didactique des sciences naturelles et d'un sur celle de la musique.

Environ la moitié des projets classés dans cette catégorie concernent plus précisément les enseignants, les autres abordent la thématique de manière plus générale et ne concernent pas une population précise. La plupart des projets sur les didactiques visent les divers degrés de l'école obligatoire, ou l'ensemble du système d'enseignement. Le secondaire II n'est concerné que pour les filières de formation professionnelle initiale ; le tertiaire ne fait l'objet que d'un seul projet.

De nombreux projets catalogués sous l'étiquette *Etudes des apprentissages (T4)* portent sur l'apprentissage de la lecture et du langage, dans l'enseignement obligatoire en général, mais également pour des groupes d'élèves spécifiques. Plusieurs recherches concernent la formation professionnelle initiale et les processus d'apprentissage dans ce contexte spécifique.

Dans la catégorie *Evaluations (T5)* la plupart des recherches s'intéressent à l'évaluation des enseignements/formations ou à celle des moyens d'enseignement. Les deux tiers de ces études ne concernent pas des objets de recherche rattachés à une population particulière. Par exemple, ils portent sur l'évaluation aussi bien d'écoles de musique, que de solutions de *e-learning*, d'enseignement des langues, ou de manuels scolaires. D'autres évaluations d'enseignements concernent la formation initiale et continue des enseignants, y compris la formation spécialisée. La scolarité obligatoire dans son ensemble et ses cycles, sont plus analysés que le degré secondaire II, et sa filière de formation professionnelle. Les projets sur l'évaluation des performances des élèves représentent une dizaine de recherches : dans cette catégorie se trouvent des analyses sur les compétences linguistiques et mathématiques des élèves, surtout pendant la scolarité obligatoire. L'évaluation des politiques publiques ainsi que celle des établissements se comptent sur les doigts d'une main ; un seul projet de recherche porte sur l'évaluation des enseignants, et un sur des tests de validité.

L'essor de la recherche dans les HEP permet le développement de thématiques en lien avec la formation des enseignants (initiale et continue), le *métier d'enseignant.e (T6)* et les enseignants novices : le rôle de l'enseignant, les enjeux éthiques, le travail collectif, la pratique réflexive sont des exemples d'aspects investigués dans des projets de cette catégorie.

Dans la catégorie *Déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage (T7)*, la plupart des recherches concernent les jeunes (y compris les apprentis confrontés à la résiliation du contrat d'apprentissage). Les autres projets ne concernent pas une population particulière. La recherche d'explications, surtout de nature culturelle (hétérogénéité culturelle et linguistique), aux problèmes de transitions des jeunes en difficulté d'insertion, voire en situation de décrochage scolaire, retient aussi l'attention des chercheurs.

Un seul projet est enregistré sous le titre *Enseignements et apprentissages non-scolaires (T8)* ; il concerne des artistes et techniciens de théâtre et l'analyse des composantes de la formation acquises par l'expérience de ces professionnels.

Une seule recherche a trait principalement à la discussion d'aspects philosophiques, en l'occurrence, aux relations entre réflexion, savoir et connaissance (*Objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche (T9)*). L'histoire des crèches et la pédagogie de la petite enfance de F. Froebel, sont deux thèmes à coloration historique qui s'occupent d'une population peu analysée dans les recherches romandes : les enfants d'âge préscolaire. Par ailleurs, une vaste recherche internationale examine certains aspects de la genèse des grandes évaluations internationales par le projet *International Examination Inquiry* des années 1930 ; elle comporte un volet de discussion propre à la Suisse. Un dernier projet de cette catégorie concerne l'analyse socio-historique des dispositifs de formation des enseignants, dans le but de permettre aux acteurs d'identifier les enjeux qui structurent leur évolution.

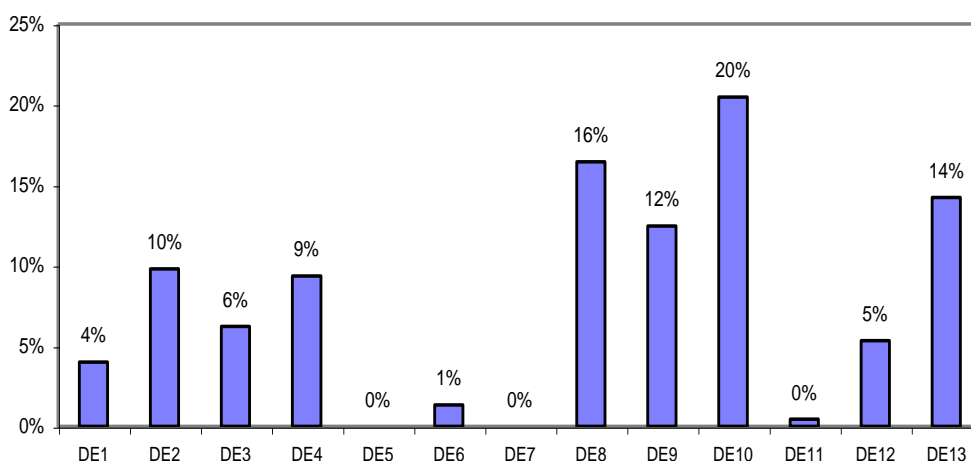
Plusieurs projets n'entrent pas dans les catégories retenues (*Autres, T10*). Par exemple : la conception de la créativité chez les étudiants en formation d'enseignant ; la représentation des pratiques éducatives chez les professionnels de la petite enfance ; le travail des directeurs d'établissements scolaires ; l'émergence de nouveaux

métiers et formations ; mixité, genre et formation ; ou encore, les déterminants des salaires plus élevés pour les personnes ayant fait de plus longues études.

Dans cette catégorie figurent aussi des méta-analyses sur la recherche suisse en éducation interculturelle, sur celle consacrée aux transitions entre formation et monde du travail, ainsi que sur les politiques en matière d'éducation artistique et culturelle à l'école. Des projets de recherche à caractère plus économique concernent l'employabilité des jeunes sortant d'une formation professionnelle initiale, la situation sociale des étudiants de niveau tertiaire en Suisse et dans d'autres pays d'Europe, ou encore, la précarité du permis de séjour pour les étudiants étrangers en formation post-obligatoire. Si la moitié des projets figurant sous cette rubrique s'occupent d'une population particulière, bien entendu c'est celle des élèves qui prédomine, à tous les degrés de scolarité et d'études.

## 5. Degrés d'enseignement concernés par les projets de recherche

Beaucoup de recherches portent sur plusieurs degrés ; il s'agit souvent de l'ensemble de la scolarité obligatoire<sup>10</sup> ou de l'ensemble du système éducatif. Une attention particulière est également portée à la formation des adultes et des enseignants. Le développement de la recherche dans les HEP en est vraisemblablement la cause car, avec le degré pré primaire, la formation des adultes ne faisait pas l'objet de nombreuses études dans le passé (Pagnossin, 2002).



DE1 : degré préprimaire

DE2 : degré primaire

DE3 : degré secondaire I

DE4 : degré secondaire II

DE5 : degré post-secondaire non-tertiaire

DE6 : degré tertiaire I

DE7 : degré tertiaire II

DE8 : formation continue d'adultes et formation d'enseignants

DE9 : ensemble du système éducatif

DE10 : plusieurs catégories

DE11 : enseignement spécialisé

DE12 : transitions

DE13 : ne s'applique pas

**Graphique 1 :** Degrés d'enseignement concernés par les projets de recherche recensés

A l'opposé, le degré post-secondaire, non tertiaire et tertiaire (I et II), couvre une proportion très faible de recherches. Il en va de même pour l'enseignement spécialisé.

<sup>10</sup> L'une des recommandations émises par les experts de l'OCDE (2006 : 30) était d'encourager la recherche à couvrir l'ensemble de la formation et non pas seulement l'école obligatoire : cette remarque ne semble plus être très pertinente.

## 6. Analyse des évolutions et remarques conclusives

Cette étude s'insère dans le sillage d'autres travaux traitant d'aspects plus ou moins délimités de la recherche en éducation et en formation en Suisse, et en Suisse romande en particulier, depuis plus de deux décennies. En s'appuyant sur les études précédentes, elle vise à retracer quelques évolutions décelables quant aux thématiques des projets de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que quelques éléments sur les mutations des lieux où ces recherches sont menées.

Nous avons mentionné les avantages et les inconvénients de la démarche adoptée pour la collecte des données ; elle a consisté essentiellement dans la consultation des diverses bases de données disponibles, des sites internet de diverses institutions et des pages personnelles des chercheurs. 225 projets de recherche (thèses exclues) ont été recensés pour les années 2007 - 2009, dont les deux tiers sont développés dans des institutions de degré tertiaire.

La présentation schématique du cadre national du financement de la recherche permet de mettre en évidence l'existence de biais possibles par rapport aux choix thématiques, lesquelles peuvent dépendre de l'orientation donnée par les sources et les types de financement disponibles. Le morcellement de la recherche reflète le morcellement du système politique et éducatif suisse, doublé de l'existence de régions caractérisées par leur diversité linguistique et culturelle. La forte décentralisation des lieux de recherche (dans le contexte tout aussi décentralisé où s'inscrit l'enseignement) se double naturellement d'une absence de coordination pour la recherche au niveau national surtout en matière d'éducation, et un peu moins en matière de formation professionnelle, cette dernière étant coordonnée au niveau national et étant structurée par les regroupements de compétences dans les *leading houses* (OCDE, 2006 : 24-25)<sup>11</sup>.

L'absence d'une vision stratégique cohérente, surtout à moyen et à long terme, et d'un véritable pilotage avec des priorités claires, conduit aussi à un certain gaspillage des ressources. Rappelons néanmoins que parmi les articles constitutionnels modifiés en 2006 l'un a trait à la recherche en général (Art. 64, al. 1 et 2) ; naturellement, les conséquences de son application pourraient se faire sentir pour la recherche en éducation et en formation. En effet, cet article demande expressément la mise en place de mesures de collaboration.

La tertiarisation d'institutions telles les HEP, les HES et l'IFFP oblige celles-ci à développer des activités de recherche, parallèlement à celles d'enseignement. Le paysage des lieux où sont menées les recherches en éducation se transforme ainsi progressivement, avec pour conséquence des changements dans les thématiques abordées. Il y a quelques années, nous avons affirmé dans notre précédente analyse que « Peu d'études sont consacrées à des thématiques telles que la formation des formateurs, la formation continue et l'enseignement spécialisé. Le domaine tertiaire (universités et écoles supérieures) est relativement bien étudié par rapport aux autres thèmes. Signalons enfin l'importante proportion des sujets indépendants du degré d'enseignement ainsi que de ceux visant le système éducatif dans son ensemble. » (Pagnossin, 2002 : 26). Or, les thématiques portant sur le corps enseignant (attitudes, comportements et formation) attirent désormais l'attention des chercheurs des HEP ; ces sujets sont actuellement traités bien davantage que durant la décennie précédente.

En comparant les résultats de notre précédente étude (Pagnossin, 2002 : 27) aux affirmations avancées par Gretler (1995 : 189 et 192) concernant les thématiques de recherche développées dans les années 1990, nous avons constaté que la majorité des travaux de recherche demeurerait encore consacrée à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire<sup>12</sup>, que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et la

---

<sup>11</sup> Par ailleurs, la faible internationalisation de la recherche en éducation en Suisse a été soulignée à maintes reprises dans le rapport de l'OCDE (2006).

<sup>12</sup> Ce premier constat est toujours valable, dans leur rapport des experts de l'OCDE affirment, « Le premier sujet de recherche... concerne la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) et laisse complètement de côté certaines questions ayant un intérêt politique et social de plus en plus marqué, notamment l'éducation des jeunes enfants, l'enseignement supérieur, la formation des adultes et l'enseignement axé sur les besoins de la collectivité ainsi que l'éducation familiale » (OCDE, 2006 : 20).



formation professionnelle commençaient à être davantage étudiés, et enfin, que l'éducation des adultes et l'éducation préscolaire étaient toujours peu étudiées.

Ces tendances sont confirmées aujourd'hui par les résultats de cette nouvelle étude. Sans doute, les travaux sur la scolarité obligatoire sont d'autant plus nombreux, et le resteront peut-être encore dans le futur, qu'ils sont alimentés par les nouvelles réformes, telles l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Harmos) et la Convention scolaire romande (CSR)<sup>13</sup>.

En constatant que la période préscolaire et l'école enfantine étaient des sujets délaissés par les chercheurs nous pensions que « Le débat actuel sur l'abaissement de l'âge d'entrée dans la scolarité obligatoire inversera probablement la tendance, en permettant une augmentation des recherches dans un domaine jusqu'ici un peu oublié » (Pagnossin, 2002 : 26). Bien que quelques années nous séparent de cette affirmation nos analyses récentes montrent que la situation en Suisse romande n'a pas (encore) évolué. Ce constat est également valable pour l'ensemble du pays (OCDE, 2006 : 23). Nous écrivions également que « Les recherches menées dans le cadre d'institutions liées à l'administration visent principalement le degré primaire et les deux niveaux du secondaire. En revanche, les thèmes développés dans le cadre universitaire... sont plus indépendants des degrés d'enseignement ou étudient le niveau tertiaire et les écoles supérieures » (Pagnossin, 2002 : 27). Cette tendance se confirme une nouvelle fois. Nous avons aussi déjà souligné que la formation des adultes et la formation continue demeuraient des sujets peu explorés, cette situation se perpétue, sauf pour ce qui concerne la formation des enseignants, davantage étudiée que dans le passé, dans le cadre des recherches menées dans les HEP.

Parmi les propositions émises par le Conseil de la recherche en éducation (1999 : 13) une des recommandations adressées à la Conférence intercantonale de l'instruction publique était de considérer comme prioritaires les recherches se rapportant à l'évaluation des systèmes de formation, ainsi qu'à l'étude des transitions de la formation vers l'emploi. Ces deux préoccupations d'une entité administrative, non-universitaire, semblent avoir été entendues. Depuis lors la part des études portant sur les diverses facettes de l'évaluation a pris un essor important. De même, la problématique des transitions, non seulement de la formation à l'emploi, mais également à l'intérieur des degrés scolaires, est de plus en plus analysée.

Par rapport aux travaux sur les degrés d'enseignement, dans notre étude précédente (Pagnossin, 2002 : 25) nous avons déjà ajouté des catégories reflétant une dimension de continuité entre les étapes formelles de l'enseignement, de transition et de passage d'une phase à une autre de la scolarité, voire de la vie professionnelle, en prenant en compte le contexte plus large de la vie du jeune. En adoptant une logique de *période de vie*, c'était l'optique d'analyse de l'éducation tout au long de la vie, ou du moins de certaines tranches de vie qui était envisagée. Par ailleurs, il est important de découvrir et mesurer aussi les conséquences, les effets et les retombées à plus ou moins long terme de la formation acquise lorsqu'on analyse la transition vers la vie professionnelle active.

En conclusion, la recherche en éducation et en formation ne couvre pas de manière uniforme tous les domaines du système éducatif et des processus de formation<sup>14</sup> : ce constat est répété par tous les auteurs qui, depuis des années, se sont penchés sur l'analyse de la recherche en éducation en Suisse (romande). Le degré préscolaire, la formation des adultes, mais aussi le domaine des enseignements et apprentissages non scolaires sont des sujets qui devraient pouvoir bénéficier d'une attention accrue de la part des chercheurs en éducation et en formation.

---

<sup>13</sup> Pour davantage d'informations sur ces documents, cf. [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch).

<sup>14</sup> « L'étendue des connaissances pertinentes que la recherche apporte sur le système éducatif dans son ensemble pourrait être améliorée. En particulier, l'éducation préscolaire, la formation des adultes et l'enseignement supérieur ne sont pas suffisamment étudiés. La base de connaissances dans ces domaines est ainsi beaucoup plus mince que dans celui de la scolarité obligatoire » (OCDE, 2006 : 23). Et encore « Certains nouveaux défis de la R-D en éducation sont liés à la nécessité d'harmoniser et de surveiller le système éducatif. D'autres résultent des réformes déjà mises en œuvre dans l'enseignement supérieur » (OCDE, 2006 : 21).

## 7. Bibliographie

- Bain, D. et al. (dir.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*. Neuchâtel : IRDP.
- Conseil de la recherche en éducation (CRE). (1999). *Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/1999 : état de situation, analyse et priorités*. Neuchâtel : IRDP ; CRE (Cahiers du CRE 99.601).
- Conseil de la recherche en éducation (CRE). (2000). *Principes d'organisation de recherches interinstitutionnelles*. Neuchâtel : IRDP.
- Conseil suisse de la science et de la technologie. (2006). *Perspectives des sciences humaines et sociales en Suisse. Enseignement. Recherche. Relève*. Document CSST 3.
- Gretler, A. (1995). Suisse. In Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *La recherche et le développement en matière d'enseignement* (pp. 189-194). Paris : OCDE, CERI.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2001). *Les sciences de l'éducation en Suisse : analyse de l'évolution d'une discipline et définition de perspectives : rapport élaboré dans le cadre d'une étude mandatée par le Conseil Suisse de la Science avec la participation de divers chercheurs et instances*. Berne : CSS (CEST 6).
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). (2006). *Système de recherche et développement en éducation de la Suisse. Examen de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- Pagnossin, E. (2002). *Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2001)*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPA).
- Pagnossin, E. (2010). *La recherche Suisse romande en éducation et en formation (2007-2009)*. Neuchâtel : IRDP.
- Renold, U. (2008). Relier recherche, pilotage politique et pratique. *Panorama Web*. [En ligne] <http://www.panorama.ch/fr/node/5655>
- Schenker, I. (2008). Panorama des Leading Houses. *Panorama Web*. [En ligne] <http://www.panorama.ch/fr/node/5655>
- Weiss, J. (2002). Savoirs d'expérience et savoirs scientifiques : des savoirs concurrents ou des savoirs compléments ?. In J. Donnay & M. Bru (Eds), *Recherches pratiques et savoirs en éducation* (pp. 158-170). Bruxelles : De Boeck.